



Pass+ 2023 2024

hauts-de-seine • yvelines

Une carte pour les jeunes

DES AVANTAGES ET DES AIDES DE L'ENTRÉE EN 6^e À LA MAJORITÉ

inscrivez-vous !

si vous n'avez pas encore votre compte Pass+

www.passplus.fr

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



www.hauts-de-seine.fr

La carte Pass+ pour qui ?

La carte est gratuite

- > Les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine de la 6^{ème} à la majorité* ;
- > Les jeunes de 11 à 18 ans* domiciliés dans les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO, etc.).

*Les jeunes nés en 2005 doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2023

Quels sont les 6 avantages ?	Pour qui ?	Justificatifs demandés
1 Une aide financière pour les activités extrascolaires sport et culture de 80€ (100€ pour les boursiers)	Pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Pour obtenir 80 € : aucun • Pour obtenir 20 € supplémentaires : notification de bourse
2 Des bons plans sport-culture (invitations, réductions, etc.)	Pour tous	Aucun
3 L'inscription à la restauration scolaire pour les collégiens des Hauts-de-Seine	Pour la plupart des collégiens scolarisés dans un collège public des Hauts-de-Seine	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription : aucun • Pour obtenir un tarif aidé : justificatif de ressources
4 Le soutien scolaire	Pour tous les collégiens <ul style="list-style-type: none"> • Pour les collégiens disposant de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) Oze : accès via l'ENT • Pour les autres collégiens : accès via le compte Pass+ 	Aucun

Quels sont les 6 avantages ?

5

Une aide financière* pour la carte Imagine R selon l'échelon de la bourse accordée :
Echelon 1 : 60,80 €
Echelon 2 : 152,10 €
Echelon 3 : 121,70 €

*en complément de l'aide accordée sur le site Ile-de-France-Mobilité au moment de l'achat de l'abonnement. (www.iledefrance-mobilites.fr)

Pour qui ?

Pour les collégiens domiciliés dans les Hauts-de-Seine et boursiers

Justificatifs demandés

- La notification d'attribution de bourse 2023-2024 du bénéficiaire (ou 2022-2023)
- L'attestation de paiement du forfait Imagine R scolaire 2023-2024
- Le RIB du payeur du forfait imagine R scolaire

6

Le don d'un ordinateur portable pour les collégiens

- Les collégiens scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine
- Les jeunes de 11 à 15 ans accueillis dans un établissement spécialisé et domiciliés dans les Hauts-de-Seine

- Justificatifs de ressources

INFORMATIONS PRATIQUES

Des justificatifs sont demandés selon la situation du jeune et font l'objet d'une validation.

	Collégiens des Hauts-de-Seine	Collégiens scolarisés hors 92 ou – 11-18 ans accueillis dans un établissement spécialisé	Jeunes 15-18 ans domiciliés dans le 92	Jeunes 15-18 ans scolarisés dans le 92
Première inscription	Photo	<ul style="list-style-type: none">• Photo• Certificat de scolarité• Justificatif de domicile	<ul style="list-style-type: none">• Photo• Pièce d'identité• Justificatif de domicile	<ul style="list-style-type: none">• Photo• Pièce d'identité• Certificat de scolarité
Renouvellement d'inscription	Aucun justificatif obligatoire L'inscription est renouvelée automatiquement	<ul style="list-style-type: none">• Certificat de scolarité• Justificatif de domicile	<ul style="list-style-type: none">• Justificatif de domicile	<ul style="list-style-type: none">• Certificat de scolarité

Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur www.passplus.fr à compter du 1^{er} juin 2023
www.passplus.fr

